

**MAISON DE L' ARTISAN**

213, Rue Saint Ambroise
Bp 99
46002 - CAHORS CEDEX
FRANCE

Siret : 77705290300021

Tél. : 05 65 35 08 01

Fax : 05 65 23 92 71

Email : comptabilite@u2p46.fr

FACTURE

N° : FAC00001319

Date : 10/12/2025

JB TAXI - BAYLE Jérôme

1, rue des violettes
46270 FELZIN
FRANCE

Réf. : TROUSSE DE SECOURS

Libellé	Qté	Unité	PU	Montant
Trousse de secours TAXI FIRST	1,00	pc	20,00 €	20,00 €
Trousse de secours TAXI FIRST	1,00	pc	27,00 €	27,00 €

T.V.A. non applicable ou exonérée

TVA non applicable en vertu de l'article 293 B du CGI

TVA non applicable art. 293 B du CGI.

Règlement	CHEQUE
Echéance(s)	47,00 € au 10/12/2025
Coordonnées bancaires	
Nom	BANQUE POPULAIRE OCCITANIE
IBAN	FR7617807008050051911992958
BIC	CCBPPFRPTLS

Total	47,00 €
--------------	---------

Pas d'escompte pour règlement anticipé. En cas de retard de paiement, une pénalité égale à 3 fois le taux d'intérêt légal sera exigible (Article L 441-10, alinéa 12 du Code de Commerce).
Pour tout professionnel, en sus des indemnités de retard, toute somme, y compris l'acompte, non payée à sa date d'exigibilité produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros due au titre des frais de recouvrement (Art. 441-6, 1 al. 12 du code de commerce et D. 441-5 ibidem).